

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30.04.2026
ID : 089-218902658-20260428-202635-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2026-35
Séance du Mardi 28 avril 2026

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	:/
En exercice	: 15	Absents excusés	:/
Présents	: 15	Absents	:/
Date de convocation	: 22/04/26	Date d'affichage	: 22/04/26

L'An deux mil vingt-six, le mardi 28 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Philippe BALANÇON - Myriam BAUJARD - Pierre-Alain BOURDILLON - Mathieu CHATELAIN - Arlette COURTY - Marianne CUNIN - Christian DOUSSOT - Jérôme DUHANOT - Brigitte DURY - Marie-Christine GAULUET - Louise MONMUSSON - Jean PARESYS - Bruno PERON - Florence RODRIGUEZ

Absents excusés : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Marie-Christine GAULUET

Le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut délibérer.

OBJET : Approbation du devis pour le curage des fossés et le dérasement des accotements Ruelle Fournaise jusqu'à la RN 77 – Rue de la Bacelle et Rue des Buttes en direction de la RN 77

Pour effectuer les travaux cités en objet trois devis sont établis par trois entreprises :

- L'entreprise COLAS à APOIGNY pour un montant de 12 203,57 € TTC
- L'entreprise BARBIER à CHABLIS pour un montant de 8 340,00 € TTC
- L'entreprise VAN PRAET à VAUDOY EN BRIE pour un montant de 7 926,96 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

De retenir l'entreprise VAN PRAET – Route Départementale 2A – 77 141 VAUDOY EN BRIE pour un montant de 7 926,96 € TTC

Et charge le Maire d'effectuer les différentes démarches afférentes à ce dossier

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL

